

les insectes, aux associations de travail des garçons et filles et à divers projets d'établissement. Elle dirige également le travail des représentants agricoles ruraux et surveille celui des sociétés agricoles et horticoles et des cercles féminins. La branche de l'industrie laitière classe la crème apportée aux crémeries, surveille les activités des crémeries et des fromageries et aide en général à l'industrie laitière. La branche du bétail approuve les étalons et conduit divers projets en vue d'encourager la production de meilleurs types d'animaux.

Saskatchewan.—Le ministère de l'Agriculture comprend les branches suivantes : service de représentants agricoles, bétail, grandes cultures, industrie laitière, statistiques, associations coopératives et marchés, utilisation des terres et une division de l'apiculture. La branche du bétail s'occupe de l'examen et de l'inscription des étalons; de l'achat et de la vente des bêtes à cornes, moutons et porcs, comptant et à crédit aux cultivateurs, et de l'enregistrement des marques de bétail. Sous l'autorité d'un statut des régions de reproducteurs de races pures ont été délimitées afin d'éliminer les reproductions indésirables et d'améliorer la qualité du bétail. La branche de l'aviculture s'occupe de la sélection des volailles, du classement des dindons et des services d'incubation. La santé du bétail est sauvegardée de diverses façons et des spécimens d'animaux sont envoyés aux foires d'hiver royales à Toronto. La branche des grandes cultures et récoltes cherche à améliorer les procédés de culture et du travail du sol et à encourager l'utilisation de meilleures graines de semence pour les céréales et les plantes fourragères; elle prépare des échanges de grain commercial contre du grain de semence pur de variétés approuvées en vertu du Système d'Echange de Grain de Semence, et s'occupe de l'éradication des mauvaises herbes et de l'extermination des insectes nuisibles. La branche de l'industrie laitière est chargée de la classification de la crème à toutes les crémeries, encourage l'amélioration du troupeau laitier par les épreuves auxquelles elle soumet les vaches laitières et fait exécuter les dispositions de la loi sur les produits laitiers au sujet des licences, des inspecteurs et des cautionnements à fournir par les exploitants. Le bureau de la statistique, de concert avec le Bureau Fédéral de la Statistique, dirige un service de renseignements sur les cultures et collige la statistique annuelle du bétail et des cultures et récoltes. La branche des associations coopératives et des marchés sanctionne au moyen de chartes l'existence d'associations coopératives fondées en vertu de la loi des Associations Coopératives, celle des associations des marchés en vertu de la loi des marchés coopératifs et celle des syndicats de crédit en vertu de la loi des syndicats de crédit encourage et facilite les ventes collectives de bétail et de volailles, fournit un service de recherche économique pour les coopératives, accorde des licences aux marchands de volailles en vertu de loi du bétail et des produits animaux et publie toutes les quinzaines une mercuriale se rapportant aux associations coopératives et aux marchés. Tel qu'établi, le Service des Représentants agricoles, est divisé en districts. Des hommes possédant les qualités requises s'occupent sur place des travaux d'avancement et de renseignements et mettent en œuvre les méthodes préconisées par le ministère. La division de l'apiculture enregistre tous les apiculteurs et encourage les meilleures méthodes d'administration et de production. Enfin, le ministère organise des sociétés d'agriculture auxquelles il verse des subventions, mais c'est le collège d'agriculture de l'Université de Saskatchewan qui centralise les activités de ces Sociétés. La commission de l'utilisation des terres, composée de représentants de divers services intéressés du gouvernement, facilite la désaffectation des terres impropres à l'agriculture.

Alberta.—Les principaux services du ministère de l'Agriculture sont les suivants: le bétail, la culture du grain, l'industrie laitière, l'aviculture et la culture